



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE POUR PRODUITS CHIMIQUES ET PREPARATIONS 1907/2006/CE

Nom commercial: GIESSFIX 162

Date d'impression: 22.07.10  
Version: 1.2 08/2003

1 / 6

## 1. Identification du produit et de la société

### - Indications sur le produit

Nom commercial: GIESSFIX 162

- Emploi de la substance / de la préparation  
Produit auxiliaire pour l'industrie céramique

### - Indications sur le fabricant/fournisseur

**ZSCHIMMER & SCHWARZ**  
GmbH & Co. KG  
**CHEMISCHE FABRIKEN**  
Max-Schwarz-Str. 3-5  
D-56112 Lahnstein/Rhein  
N° de téléphone: +49(0)2621/12-0  
N° de télécopie: +49(0)2621/12-407

Service qui fournit les informations:  
Produktentwicklung Keramikhilfsmittel  
N° de téléphone: +49(0)2621/12-363  
email: msds@zschimmer-schwarz.com

Renseignement en cas d'urgence: Z&S pompiers d'usine  
N° de téléphone: +49(0)2621/12-0

## 2. Identification des dangers

### - Principaux dangers

Xi - Irritant

### - Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement

Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
Risque de lésions oculaires graves.

## 3. Composition / information sur les composants

### - Caractérisation chimique

Sodium disilicate

### - Composants dangereux

EINECS/CAS	Désignation	Concentration
	Symboles Phrases-R	
2156874	Silicic acid, sodium salt	environ 100 %
1344-09-8	Xi 37/38,41	



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE POUR PRODUITS CHIMIQUES ET PREPARATIONS 1907/2006/CE

Nom commercial: GIESSFIX 162

Date d'impression: 22.07.10

Version: 1.2 08/2003

2 / 6

### 4. Premiers secours

- Indications générales  
Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.  
En cas de malaises, conduire chez le médecin.
- Après inhalation  
Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la faire étendre.  
Conduire chez le médecin.
- Après contact cutané  
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- Après contact oculaire  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après ingestion  
Ne pas faire vomir.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Appeler immédiatement le médecin.

### 5. Moyens spéciaux de lutte contre l'incendie

- Agents d'extinction approprié  
Produit non combustible; choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Mesures de prudence relatives aux personnes  
Ne pas inhaler les poussières.
- Mesures de protection de l'environnement  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Procédé de nettoyage/récupération  
Ramasser mécaniquement.  
Éviter le dégagement de poussières.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 7. Manipulation et stockage

- Indications pour l'utilisation en toute sûreté  
Stocker au sec.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE POUR PRODUITS CHIMIQUES ET PREPARATIONS 1907/2006/CE

Nom commercial: GIESSFIX 162

Date d'impression: 22.07.10

Version: 1.2 08/2003

3 / 6

Aspiration sur le site indispensable.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion  
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs  
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
- Classe de stockage (RFA)  
13

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Mesures générales de protection / mesures d'hygiène  
Observer les mesures de précaution habituelles liées à la manipulation des produits chimiques.
- Protection respiratoire (EN 141/149)  
masque anti-poussières
- Protection des mains (EN 374)  
Pour le contact permanent, des gants en matériaux suivants sont appropriés (perméabilité selon EN 274 part 3: taux 6):  
gants en caoutchouc nitrile  
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter. Les durées de percement déterminées selon EN 374 part III ne sont pas effectuées sous des conditions pratiques. Une durée d'utilisation maximum correspondant à 50% du temps de percement est recommandée.
- Protection des yeux (EN 166)  
lunettes assurant une protection complète des yeux
- Protection corporelle (EN 465)  
combinaison de protection

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat:	poudre
Couleur:	blanc
Odeur:	piquante
Point de fusion:	environ 850 °C
Point d'ébullition:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Densité apparente:	environ 700 g/l
Solubilité: eau	soluble
Valeur du pH: eau	1 % environ 12 à 20 °C



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE POUR PRODUITS CHIMIQUES ET PREPARATIONS 1907/2006/CE

Nom commercial: GIESSFIX 162

Date d'impression: 22.07.10  
Version: 1.2 08/2003

4 / 6

### 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter  
Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
- Produits à éviter  
Réagit au contact des acides.  
Réagit au contact des métaux communs en dégageant de l'hydrogène.

### 11. Informations toxicologiques

DL50 (oral): rat > 2000 mg/kg (CEES)

- Irritation primaire  
Irritation cutanée: irritant  
Irritation oculaire: risque de lésions oculaires graves
- Expériences de la pratique  
Vue la réaction alcaline de la poudre, il y a inflammation des yeux, muqueuses, peau et organes respiratoire en cas de contact.

### 12. Informations écologiques

#### - Données pour l'élimination (persistance et biodégradabilité)

- Autres indications  
Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

#### - Effets écotoxiques

CL50: > 100 mg/l  
CE50: > 100 mg/l

- Comportement dans les stations d'épuration  
Ne provoque aucun trouble de la décomposition biologique dans les stations d'épuration, selon les connaissances actuelles.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

- Produit  
En respectant les prescriptions en vigueur et, le cas échéant, après concertation auprès de l'entreprise d'élimination de déchets ou de l'autorité compétente en la matière, il y a possibilité de transport à une décharge appropriée.
- Emballage non nettoyé  
Les emballages contaminés doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE POUR PRODUITS CHIMIQUES ET PREPARATIONS 1907/2006/CE

Nom commercial: GIESSFIX 162

Date d'impression: 22.07.10  
Version: 1.2 08/2003

5 / 6

### 14. Informations relatives au transport

non applicable

### 15. Informations réglementaires

#### - Classification selon les directives de la CE

Etiquetage d'après CEES.

- Symbole de danger  
Xi - Irritant
- Phrases-R  
37/38  
Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
41  
Risque de lésions oculaires graves.
- Phrases-S  
22  
Ne pas respirer les poussières.  
26  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
36/37/39  
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

#### - Autres prescriptions, restrictions et interdictions

- 1996/82/CE: ---
- Classe de danger pour les eaux (RFA): 1

### 16. Indications complémentaires

#### - Phrases R importantes (voir point 3)

37/38  
Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
41  
Risque de lésions oculaires graves.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE POUR PRODUITS CHIMIQUES ET PREPARATIONS 1907/2006/CE

Nom commercial: GIESSFIX 162

Date d'impression: 22.07.10  
Version: 1.2 08/2003

6 / 6

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document. Le destinataire de nos produit est tenu de respecter les lois et directives applicables sous sa propre responsabilité.